

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **9521** Société : **RD:36538**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **ZEDDAGH KHADIJA**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **0672561518** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-055741

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2521 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZEDDA GH KHAMIDA

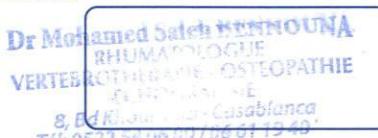
Date de naissance : 02.03.51

Adresse : RUE 30 - NR 43 - KERIMATE - CASABLANCA

Tél. : 06.62.56.15.78 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04 JUIN 2020

Nom et prénom du malade : ZEDDA GH Khamida Age : 1951

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Gouigie d'te

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 04/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : Zedda Gh

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 JUIN 2020			300,00	Dr Mohamed Salleh BENNOUKA RHUMATOLOGUE - OSTÉOPATHIE VERTEBROTHERAPIE - OSTÉOPATHIE ECHOGRAPHIE 8 Bd Khourouj - Casablanca 0522 54 06 00 / 06 61 19 40
12 JUIN 2020	Consultation	GRATUIT		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL IMAM MA	4/6/2020	771,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES 8, BD KHOUROUJ - Casablanca 0522 54 06 00	04.06.20	3 110	146,00
0522 54 06 00	15/06/20	Re Général F.P	350,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste en RHUMATOLOGIE

VERTEBROTHERAPIE et MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE
Surveillance des Risques Toxicques Professionnels

Membre de la Société Française de Vertébrothérapie
et de Médecine Manuelle - OSTEOPATHIE

Membre de la Société Française en Médecine Manuelle
Orthopédique et Ostéopathique

Membre de la Fédération Internationale de Médecine Manuelle

Rhumatismes

Maladies des Os, des Articulations, des Muscles

Colonne Vertebrale

Casablanca, le 04 JUIN 2020

الدكتور محمد صالح بنونة

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

اختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام والمقابل، العضلات

وعلاج العمود الفقري يدويا

الفحص بالصدى

خريج في مراقبة الأفات السامة المهنية

(عضو الجمعية الفرنسية لعلاج العمود الفقري يدويا)

(عضو الجمعية الفرنسية لطب العظام والعلاج اليدوي)

13,40

PPV :
N° LOT :

Mr 2 EDDA GH Khezraja
271,60

13,40 19
99,40 X 3
271,60 20
298,20

Coldukin
19 19 ea fr u de g
Bontix Romy

19 ea fr u no
Colafix

19 19 ea fr de

Bisfreeze

16,00
Kefel

15 BG (solo
Ejac 4000

get de la
Khezraja

15 BG (solo
Khezraja)

2 mls

AMM N° 670/15 DMP/21/VCN

6 118001 272051

PPV : 99,40 DH

AMM N° 670/15 DMP/21/VCN

6 118001 272051

PPV : 99,40 DH

6 118001 272051

PPV : 99,40 DH

PPV 226DH00

115,00
115,00 115,00 40
14,00 14,00

14,00 14,00

226,00
119,00 69

شارع محمد السادس 25 - الدار البيضاء - المغرب - 10000
8, Bd Khouribga, Angle Place de la Victoire) 2^e Etage, Tapp. N°8 - Derb Omar - Casablanca
Tél: 05.22.56.06.00 - GSM: 05.61.19.40.36 - E-mail: benouna.msl@gmail.com

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste en RHUMATOLOGIE

VERTEBROTHERAPIE et MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE

ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE

Surveillance des Risques Toxiques Professionnels

Membre de la Société Française de Vertebrothérapie
et de Médecine Manuelle - OSTEOPATHIE

Membre de la Société Française en Médecine Manuelle
Orthopédique et Ostéopathique

Membre de la Fédération Internationale de Médecine Manuelle

Rhumatismes

Maladies des Os, des Articulations, des Muscles

Colonne Vertébrale

الدكتور محمد صالح بنونة

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

اختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام والمفاصل، العضلات

علاج العمود الفقري يدويا

الفحص بالصدى

خريج في مراقبة الأفات السامة المهنية

(عضو الجمعية الفرنسية لعلاج العمود الفقري يدويا)

(عضو الجمعية الفرنسية لطب العظام والعلاج البيولوجي)

Casablanca, le 12 JUIN 2020

الدار البيضاء، في

Mr ZEDDAGH Khoussja
54,60

17 Mebel Thrig
19 de dème en fin de
27 Artinou
19 uch + 31/5

Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
RHUMATOLOGUE
VERTEBROTHERAPIE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE
8, Bd Khouribga - Casablanca
8, شارع خوري بغا - 106.61.19.40
Tél. : 05.22.54.06.00 - GSM : 06.61.19.40.36 / E-mail : bennouna.ms@gmail.com

(الطريق الثاني - الشقة رقم 8 - درب عمر - الدار البيضاء
8, Bd Khouribga (Angle Place de la Victoire) 2^e Etage - Apt. N°8 - Derb Omar - Casablanca
Tél. : 05.22.54.06.00 - GSM : 06.61.19.40.36 / E-mail : bennouna.ms@gmail.com



مختبر شوقي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE CHAWKI
D'ANALYSES MEDICALES

8, Bd. khourigba Appt. N°13 Place de la Victoire - Casablanca - Tél.: 05.22.54.09.13/14 - Fax : 05.22.54.09.15
E-mail : LAB_CHAWKI@YAHOO.FR - ICE : 001689645000043

Dr Chawki MAKKAOUI

Medecin Biologiste
Bactériologie - Biochimie - Hématologie
immunologie - Parasitologie

CASABLANCA Le 4 Juin 2020

Mme: ZEDDAGH KHADIJA

Analyses préscrites par :

Dr. BENNOUNA M SALEH

Référence : OFD1110

HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	
NUMERATION GLOBULAIRE			
Globules rouges.....	4.09	M/mm ³	(3,8 à 5,8) tech
Hemoglobine.....	11.9	g/dl	(12 à 17) tech
Hematocrite	34.8	%	(37 à 47)
V.G.M	85.09	μ3	(82 à 95)
T.C.M.H.....	29.10	pg	(27 à 32)
C.C.M.H.....	34.20	%	(32 à 36)
Globules blancs.....	4600	/mm ³	(4000 à 10000)
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles.....	45 %	Soit...: 2070 /mm ³	(2000 à 7500)
Polynucléaires Eosinophiles.....	08 %	Soit...: 368 /mm ³	(< à 400)
Polynucléaires Basophiles.....	00 %	Soit...: 0 /mm ³	(< à 400)
Lymphocytes.....	42 %	Soit...: 1932 /mm ³	(1500 à 4000)
Monocytes	05 %	Soit...: 230 /mm ³	(200 à 800)
Plaquettes.....	297.000	/mm ³	(150.000 à 400.000)

B I O C H I M I E

Analyses	Résultats	Normes	
Acide Urique.....	: 41 Soit : 244	mg/l μmol/l	(15 à 55) (89 à 327)

LABORATOIRE CHAWKI
D'ANALYSES MEDICALES
8, BVD KHOURIGBA APT 13
05225 09.13/14



CABINET DE RHUMATOLOGIE
VERTEBROTHERAPIE - MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

• Nom : ZEDDAGH • Prénom : Khalid ja • Date : 04 JUIN 2020

BILAN STANDARD :

- V.S.
- N.F.S.
- Ionogramme sanguin
- Uricémie
- Calcémie
- Fer sérique
- Electrophorèse des protides

- C.R.P.
- Amylase / Lipase
- Urée - Crétatine
- Glycémie à jeun
- Phosphorémie
- Ferritine

BILAN RHUMATOLOGIQUE :

- Latex - Water - rose
- Complément (C3, C4, C50)
- CIC
- AC. Anti - DNA
- Marqueurs
- Immuno-électrophorèse
- P.T.H.
- Vitamine D₂/D₃

- Facteurs rhumatoïdes
- H.I.A.
- A.C.A.N.
- ACPA (Anti CCP)
- Anti antigènes nucléaires solubles
- A.C. anti-cytoplasm des P.N.N. (A.N.C.A.)
- B2 microglobuline
- AC Antiphospholipides

BILAN HEPATIQUE :

- T.G.O. - T.G.P.
- γ G.T.

- L.D.H.
- P.A.L.

- Serologie H.V.C.
- Serologie H.V.B.

BILAN LIPIDIQUE :

- Triglycérides
- Cholestérol
- H.D.L.-L.D.L.

COMPLEMENT D'ANALYSES

-
-

Docteur M. S. BENNOUNA
RHUMATOLOGIE / OSTEOPATHIE
VERTEBROTHERAPIE / ECHOGRAPHIE
8, Bd Khouribga - Casablanca
Tél: 0522 54 06 00 / 06 61 19 40'



مختبر شوقي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE CHAWKI
D'ANALYSES MEDICALES

8, Bd. khourigba Appt. N°13 Place de la Victoire - Casablanca - Tél.: 05.22.54.09.13/14 - Fax : 05.22.54.09.15
E-mail : LAB_CHAWKI@YAHOO.FR - ICE : 001689645000043

Dr Chawki MAKKAOUI

Medecin Biologiste
Bactériologie - Biochimie - Hématologie
immunologie - Parasitologie

CASABLANCA LE 04/06/2020

INP 093001279

FACTURE 2006016

Analyses effectuées le 04 JUIN 2020

Pour Mme : ZEDDAGH KHADIJA

Référence : 0FD1110

Sur prescription du Dr : BENNOUNA M.SALAH

Total des (B) : 110

Prélèvement : 25 DH

Total : 146.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
CENT QUARANTE SIX DIRHAMS ET 00 Cts.

LABORATOIRE CHAWKI
D'ANALYSES MEDICALES
8, BD KHOURIGBA APT 13
TÉL : 0522 540913/14

RADIOLOGIE

2 MARS - SOUNA S.A.R.L

Dr. Wadia ZAMIATI

Professeur en Radiologie



الفحص بالأشعة

2 مارس - السنة

Dr. Amina GHARBI

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T
- SCANNER MULTIBARETTES
- ECHOGRAPHIE
- ECHO-DOPPLER
- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D
- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE
- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- PANORAMIQUE
- TELERADIO NUMÉRISÉE
- CONE-BEAM
- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE
- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE
- OSTÉODENSITOMÉTRIE
- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)
- RADIO-PHOTO

Casablanca, le 15/06/2020

Mme ZEDDAGH KHADIJA

DR. BENNOUNA

RADIOGRAPHIE DU GENOU DROIT DE FACE ET DE PROFIL

- Déminéralisation osseuse diffuse.
- Pincement du compartiment interne de l'interligne fémoro-tibiale.
- Absence d'anomalie osseuse focale.
- Absence d'anomalie des parties molles radiologiquement décelables.

PR. GHARBI A.

Avec mes amicales salutations.

Professeur Amina GHARBI
Radiologue 2 Mars - Souna
532 Bd 2 Mars - Casablanca

Radiologie 2 Mars - Souna
532 Bd 2 Mars - Casablanca
Tél. +212 522 800 600 - +212 522 800 111 - Fax : +212 522 800 900 - Mail : radiologie2marsouna@gmail.com
Patente : 34753663 - IF : 14468375 - ICE : 001744721000001

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA
Diplômé de la faculté de médecine de LYON

Spécialiste en Rhumatologie
Vertébrothérapie et Médecine Manuelle-Ostéopathie
Echographie appliquée à la rhumatologie
Surveillance des risques toxiques professionnels.

Membre de la Société Française de Vertébrothérapie et de Médecine Manuelle-Ostéopathie
Membre de la Société Française de Médecine Manuelle Orthopédique et Ostéopathique (SOFAMOO)
Membre de l'Union Latine Européenne et Méditerranéenne de la Médecine Manuelle (ULEMMMA)
Membre de la Fédération Internationale de Médecine Manuelle (FIMM)

BILAN RADIOLOGIQUE

Mlle, Mine, Mr..... 2 F 00 A 6 H Klodijk Date : 04/06/202

Renseignements Cliniques :

Nécessite la radiographie suivante :

- Radiographie Pulmonaire (Face, Profil)
- Radiographie Cervicale (Face, Profil, 3/4)
- Radiographie Lombaire (Face, Profil)
- Radiographie Dorsale (Face, Profil)

- Echographie

- Scintigraphie

- Tomodensitométrie (TDM)

- IRM

- Densitométrie Osseuse (DMO)
 - Col fémoral
 - Lombaire L2 - L4

Autres :

Rx genou dt f + L

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA
Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
RHUMATOLOGUE
VERTEBROPATHIE - OSTÉOPATHIE
ECHOGRAPHIE
8, Bd Khouribga - Casablanca
TÉL : 0522 54 06 00 / 06 61 19 40



Dr. Wadia ZAMIATI

Professeur en Radiologie

Dr. Amina GHARBI

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T
- SCANNER MULTIBARETTES
- ECHOGRAPHIE
- ECHO-DOPPLER
- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D
- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE
- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- PANORAMIQUE
- TELERADIO NUMÉRISÉE
- CONE-BEAM
- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE
- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE
- OSTÉODENSITOMÉTRIE
- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)
- RADIO-PHOTO

Casablanca, le 15/06/2020

Facture N° 03847/2020

INPE 090062985

Nom patient : **ZEDDAGH KHADIJA**

Examen(s) réalisé(s) :

RX.GENOU D F/P:

Montant : **TROIS CENT CINQUANTE (350 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS

*Radioologie 2 Mars - Souna
532 Bd. 2 Mars - Casablanca
Tél +212 522 800 600
212 522 800 111*